

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SERVICE ACCUEIL ADMISSIONS ETABLISSEMENTS

EHPAD LES PAROUSES

13 rue Marius Vallin, Annecy

Lignes Bus : 5, 8, 9 (arrêt : Piscine Patinoire)

Tél. : 04 50 63 48 00 > taper 1

ciasadmissions@grandannecy.fr

EHPAD*

Les Airelles (Annecy), Les Ancolies (Poisy), Le Barioz (Argonay),
La Bartavelle (Meythet), Les Parouses (Annecy),
La Prairie (Annecy), La Résidence Heureuse (Annecy),
Les Vergers (Annecy-le-Vieux),

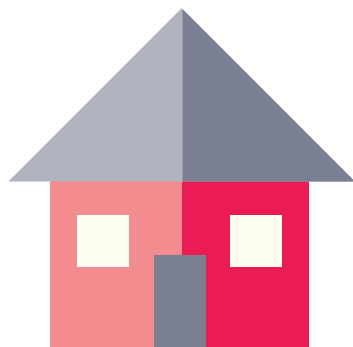
RÉSIDENCES AUTONOMIE **

La Cour (Annecy-le-Vieux), Les Pervenches (Cran-Gevrier),
La Villa Romaine (Annecy).

FOYERS SOLEIL **

(Annecy)

* Établissements
d'hébergement
pour personnes
âgées dépendantes



** Accueil de
personnes
âgées valides et
autonomes

[...@bigbang.fr] - 2017

S'inscrire en maison de retraite,
c'est simple avec
viatrajectoire.fr



UN OUTIL AU SERVICE DU PUBLIC, CONFIDENTIEL ET SÉCURISÉ

À quoi ça sert ?

VOUS CHERCHEZ UNE MAISON DE RETRAITE POUR VOUS OU POUR UN DE VOS PROCHES ? AVEC VIA TRAJECTOIRE, EFFECTUEZ VOS DÉMARCHES EN TOUTE CONFIANCE GRÂCE À CE NOUVEAU LOGICIEL SÉCURISÉ QUI SIMPLIFIE VOS DEMANDES D'ADMISSION.

Les avantages :

UN DOSSIER UNIQUE EN LIGNE

pour s'inscrire dans les établissements publics de l'Agglomération d'Annecy (CIAS).

UN MOTEUR DE RECHERCHES MULTICRITÈRES

(proximité géographique, type d'hébergement, de soins, budget..)

DES ACCÈS CONTRÔLÉS

aux données médicales réservés uniquement aux médecins.

Comment ça marche ?

DE LA RECHERCHE D'UN ÉTABLISSEMENT À L'ENTRÉE EFFECTIVE EN MAISON DE RETRAITE, AVEC VIA TRAJECTOIRE VOUS POUVEZ FAIRE TOUTES VOS DÉMARCHES EN LIGNE ! IL SUFFIT DE DISPOSER D'UN ACCÈS INTERNET ET D'UNE ADRESSE MAIL

- 1 Connectez-vous sur www.viatrajectoire.fr
- 2 Cliquez sur « Espace particuliers »
- 3 Suivez la démarche en ligne
- 4 Conservez votre n° de dossier et votre mot de passe
- 5 Renseignez le volet administratif
- 6 Déclarez votre médecin traitant (obligatoire)
- 7 Recherchez et **présélectionnez les établissements selon vos critères.**
- 8 Prenez rendez-vous avec votre médecin traitant afin qu'il renseigne le **volet médical.**
- 9 Retournez ensuite sur Via trajectoire dans l'onglet « **contacter les établissements** » et cliquez sur « **envoyer la demande** » pour chaque établissement sélectionné.

Qui fait quoi ?

- ◆ **LA PERSONNE ÂGÉE OU SON PROCHE** > elle renseigne le volet administratif, envoie par internet sa demande d'admission, reçoit un mail dès qu'un établissement répond à sa demande
- ◆ **LE MÉDECIN TRAITANT** > via sa carte CPS, il complète et valide le volet médical et la grille d'autonomie
- ◆ **LES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT DU CIAS** > ils reçoivent les demandes par internet et contactent le demandeur dès qu'une place se libère
- ◆ **LE MÉDECIN HOSPITALIER** > il peut modifier le volet médical en cas d'hospitalisation

Volet destiné au médecin traitant

Un de vos patients vous sollicite pour son dossier d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées du CIAS.

Vous devez remplir le volet médical sur le logiciel Via trajectoire (outil au service du public, gratuit, confidentiel, sécurisé, validé par la CNIL).



Espace médecin libéral - Comment ça marche ?

- 1 Connectez-vous à www.viatrajectoire.fr
- 2 Introduisez votre **carte CPS** dans le lecteur
- 3 Cliquez sur « **Médecin libéral** »
- 4 Renseignez votre **adresse mail** lors de la première connexion
- 5 Sélectionnez la ligne correspondant au **dossier de votre patient**
- 6 **Complétez le volet médical et le volet autonomie.**
Conforme au dossier unique national réglementaire, il n'est accessible qu'aux médecins. Il vous permet d'indiquer les éléments médicaux qui auront une incidence sur la possibilité d'admission dans les différents types d'établissements
- 7 **Validez**
- 8 **La demande peut ensuite être transmise par votre patient, un professionnel du secteur social ou par vous-même**

ou accédez à Via Trajectoire à partir de MonSisra * sans réauthentification ni carte CPS

* services régionaux e.santé

TABLEAU DE BORD

> il vous donne accès aux demandes de vos patients et aux réponses des établissements sollicités en temps réel.

LES BOUTONS :

SAUVEGARDER

> permet d'enregistrer le dossier puis d'y revenir

VALIDER

> cliquez dessus quand le volet médical est complètement renseigné

AJOUTER

> permet de joindre des documents complémentaires (ordonnances, courriers...)

ACTION

> à utiliser pour envoyer le dossier aux établissements choisis par le patient

